



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médecine

Question écrite n° 55858

Texte de la question

Mme Nicole Feidt demande à Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés si des études ont été menées et des évaluations produites sur les vertus sanitaires de la consommation modérée du vin.

Texte de la réponse

Plusieurs études ont été faites en France et dans le monde sur les effets de la consommation d'alcool sur la santé. Une expertise collective a été récemment confiée à l'INSERM dans le but de faire le point sur les résultats de ces travaux. Les études montrent une diminution de la mortalité cardio-vasculaire globale et de la mortalité coronaire pour une consommation faible ou modérée. Cette diminution varie selon les études et il n'y a pas de « dose seuil » identifiable. La mortalité remonte rapidement pour des doses supérieures, en particulier le risque d'hypertension, qui augmente rapidement à partir de 20 grammes par jour, de même, le risque d'accident vasculaire cérébral qui augmente de façon globale. C'est l'éthanol lui-même qui semble en être responsable et non pas une boisson alcoolique particulière. En particulier, il n'y a pas de démonstration épidémiologique de l'effet spécifique du vin. La plupart des travaux qui établissent l'exception française en matière de « protection » cardio-vasculaire liée à la consommation de vin sont des études ne portant pas sur la population générale. Utiles pour confirmer certaines hypothèses, ces études nécessitent une méthodologie rigoureuse et des données agrégées comparables et standardisées pour limiter le biais inhérent à ce type d'approche. Le projet MONICA (Multinational monitoring of trends and determinants of Cardiovascular diseases) développé sous l'égide de l'OMS fournit des données présentant ces qualités. Lorsque l'on classe les taux de mortalité cardio-vasculaires des populations de 21 pays participant à l'étude, on constate que la France occupe la place due du fait de sa position géographique. On constate également une hétérogénéité importante dans les modes de classification des données de mortalité des pays amenant à une sous-estimation du nombre de décès par infarctus du myocarde. En conclusion, il existe un important gradient Nord-Sud décroissant des maladies cardio-vasculaires, les Finlandais présentant 5 à 6 fois plus de risque d'infarctus du myocarde que les Espagnols. Plusieurs déterminants du risque cardio-vasculaire peuvent expliquer ces différences : les niveaux de températures atmosphériques moyennes, la consommation de fruits et légumes, d'huile d'origine végétale, la fréquence de certains polymorphismes génétiques. Les conclusions de l'expertise collective confiée à l'INSERM confirment ces résultats et relient les effets protecteurs rapportés chez les consommateurs de vin plutôt à leur style de vie ou à leur régime alimentaire.

Données clés

Auteur : [Mme Nicole Feidt](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55858

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 décembre 2000, page 7294

Réponse publiée le : 26 novembre 2001, page 6823